

RAPPORT DE L'ATELIER D'ECHANGE ET DE SYSTEMATISATION DES EXPERIENCES ENTRE LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE ET DES SYNDICATS DE L'UGANDA ET DU SENEGAL SUR LA PROTECTION SOCIALE ET LE FONCTIONNEMENT DES RESEAUX



AXIL Hôtel-Dakar du 18 au 22 Octobre 2022



Organisation
internationale
du Travail **unicef** 

Participants

Sénégal

- Antoine TINE, GRAIM
- Anna GUEYE, projet global coalition
- Lobé Cissokho, UNAMUSC/ROP
- Banda DIEYE, FSAPH
- André Demba WADE, Coordinateur projet
- Gabriel THIONE, Coordinateur UNAMUSC
- Claire Raymonde TINE, Chargée de communication du GRAIM

Ouganda

- Chandranshu, Helpaje International
- Frédéric Ouma BWIRE, URAA, Help Age int.
- MWERYA SCOVIA, ADD international/SPPU
- Daphine Akampurira, Social protection platform Uganda (SPPU)
- Turyareeba Milton, central organisate of free
- Gloria NAKAJUBI, facilitateur
- Guy Frédéric ZOUNGANA, facilitateur

Bénin

- Coordinateur continental Afrique de l'Ouest de WSM

I- Mots de bienvenue

- **Représentant INSPIR Sénégal**

Il a entamé son propos par des souhaits relatifs au renforcement de l'amitié entre l'Ouganda et le Sénégal. Il a expliqué l'objet de la rencontre qui est un travail de systématisation et de partage permettant à chacun à apprendre de l'autre. Pour lui, le Sénégal a beaucoup à apprendre de l'Ouganda et il considère que puisque les professionnels sont présents, ils vont après expliquer pour une meilleure compréhension de ce qui est attendu.

- **Représentant de la délégation de l'Ouganda**

Il a remercié l'équipe du Sénégal pour tout le travail fait. Il estime qu'ils ont tout fait pour que l'atelier puisse se tenir. Il a remercié aussi pour le document présenté à savoir les TDR qui ont

permis d'avoir une bonne idée de ce qui devra se faire durant les jours de l'atelier. Il espère que les 5 jours seront utiles en apprentissage pour le Sénégal et ainsi que pour l'OUGANDA.

II- Explication de la mission de systématisation

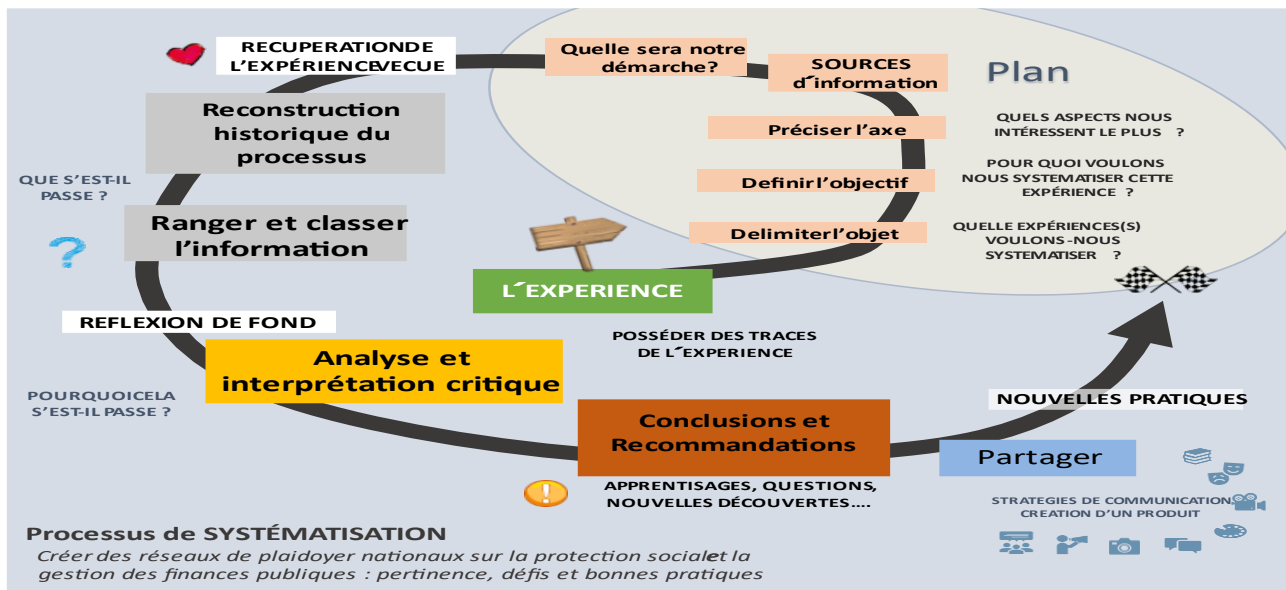
L'un des facilitateurs a présenté l'objectif de la systématisation qu'il a bien détaillé dans l'optique d'une meilleure compréhension

Pour lui, il s'agit d'un atelier de systématisation des expériences qui découle des échanges entre l'Ouganda et le Sénégal sur les réalités entre ces 02 pays, ce qu'ils ont entrepris, les différentes expériences au niveau de l'Ouganda comme au Sénégal. L'Ouganda a émis des souhaits par rapport à tout ce qu'il a entendu du Sénégal en matière de réseaux, d'animation de réseaux, en matière de collaboration entre les parties prenantes d'un projet, synergie entre la protection sociale et les finances publiques parce qu'ils collaborent entre l'UNICEF et le BIT et ça fait partie des attentes de la partie ougandaise. Le Sénégal les a écoutés par rapport à leur expérience en matière de plaidoyer au niveau du parlement ougandais et des autres expériences qu'ils ont développées et qui intéresseront le Sénégal. Ils sont là pour ces raisons et vont partager pour se connaître mutuellement. C'est pourquoi, un programme a été concocté en s'appuyant sur un facilitateur.

Les objectifs du plan sont les suivants :

1. Extraire des enseignements significatifs et pertinents concernant les succès et les échecs de l'intervention du projet et de l'engagement des OSC et des syndicats dans le projet jusqu'à présent (pertinence, défis, bonnes pratiques) ;
2. Fournir un lieu pour l'apprentissage mutuel et le renforcement des capacités ;
3. Capitaliser les expériences des participants pour en tirer des leçons qui serviront de base à un rapport d'apprentissage ;
4. Identifier les domaines à améliorer sur la base des leçons apprises et proposer des pistes pour la dernière phase de mise en œuvre du projet.

1. Représentation imagée de la systématisation



C'est un partage d'expérience. Il est clair que du côté de l'Ouganda comme du Sénégal, les participants proviennent de différentes organisations et ils ont participé à la mise en œuvre d'un programme. Même si l'Ouganda a exprimé le besoin de voir ce qui se passe au Sénégal, la méthodologie voudrait que puisque le Sénégal a mis en œuvre un programme, il se le fasse montrer avant de le montrer aux autres. Apprendre d'abord de soit même et l'autre en apprend également et vice versa.

Le terme « systématisation » est quelque part, codifier une manière de faire. Il faut réfléchir à ce qui a été fait sans porter de jugement comme si on est en train d'apprendre de nouvelles choses mais selon ce qui a été fait. Après avoir fini le travail, chacun choisit comment il va le partager (page Facebook ou quelque chose d'autre). Bref, il y a beaucoup de manière de partager ce qui a été produit. C'est une représentation imagée de ce qu'on veut faire. C'est donc une représentation imagée de ce que l'on veut faire.

Il y'a des parties :

- Planification : on décide d'abord de l'expérience que l'on veut systématiser et elle est relative aux mutuelles. Délimiter l'objet et préciser l'axe : créer des réseaux de plaidoyer nationaux sur la protection sociale et finances publiques. On réfléchit sur comment gérer un réseau de plaidoyer national sur la protection sociale et la gestion des finances publiques

et voir quels sont les défis et les contraintes. Les sources d'information sont les projets, les articles des journaux qui en ont parlé, les documents de projet ; les rapports.

- Ce qui est certain est que chacun n'a vécu le projet de la même manière l'étape clé de la mise en place. Chacun va réfléchir du début de la mise en place jusqu'ici.

3. 2 choses à distinguer

Le projet « améliorer les synergies et d'autre part la création du réseau en 2014 alors le projet a démarré en 2020. Pour l'Ouganda, c'est en 2019 avec 2 phases. Le projet a commencé avant la signature du contrat. Le Sénégal doit choisir soit de 2014 à maintenant ou 2014 à 2020 ou autre. Pour l'Ouganda, c'est eux qui choisissent le processus. Ils vont apprendre des Sénégalais et les Sénégalais vont apprendre d'eux. C'est ce qu'on appelle la « *reconstruction du processus* ». Chacun va réfléchir et après mettre les réflexions en commun. L'idée est de ressortir les grandes étapes.

Analyser comment s'est arrivé : quelles sont les causes, les conséquences.

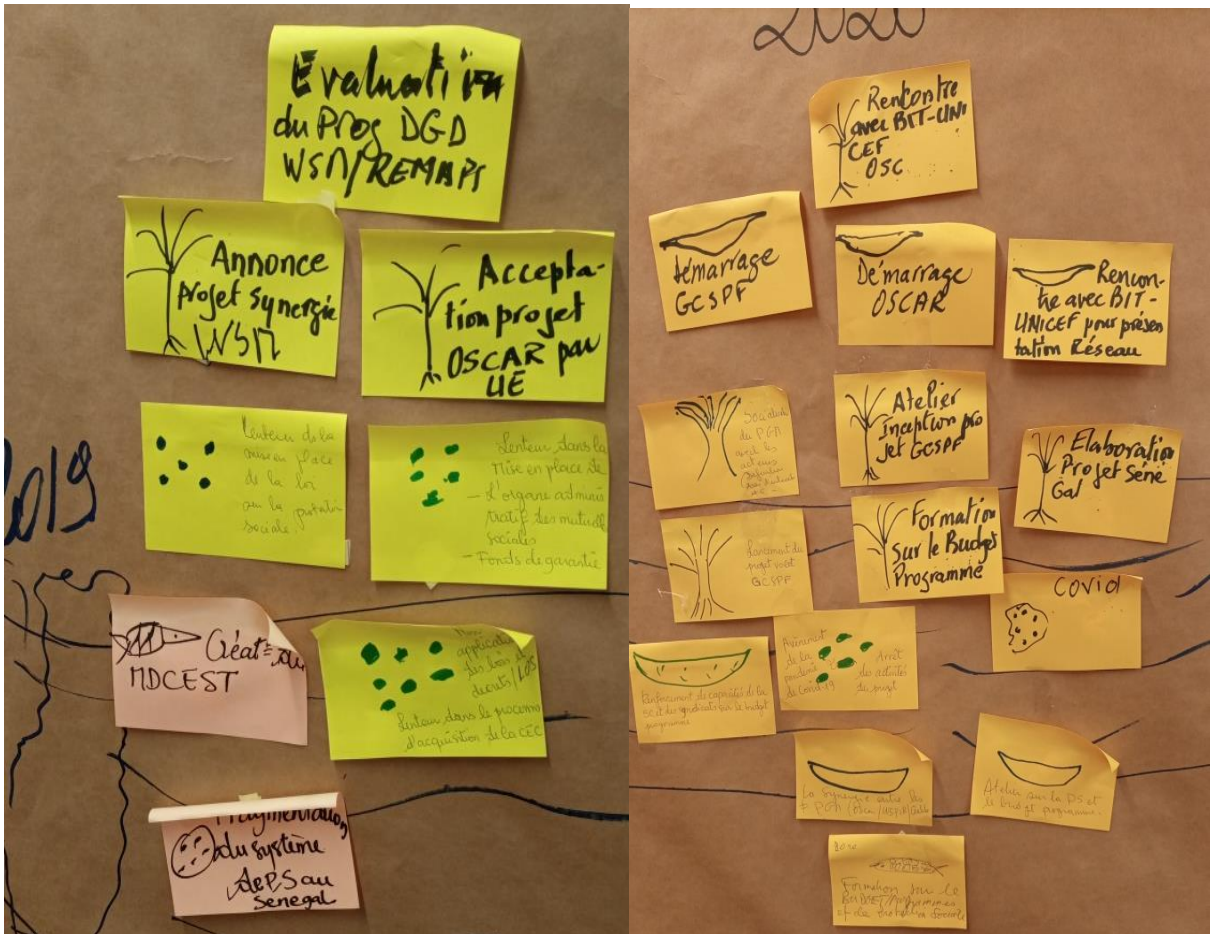
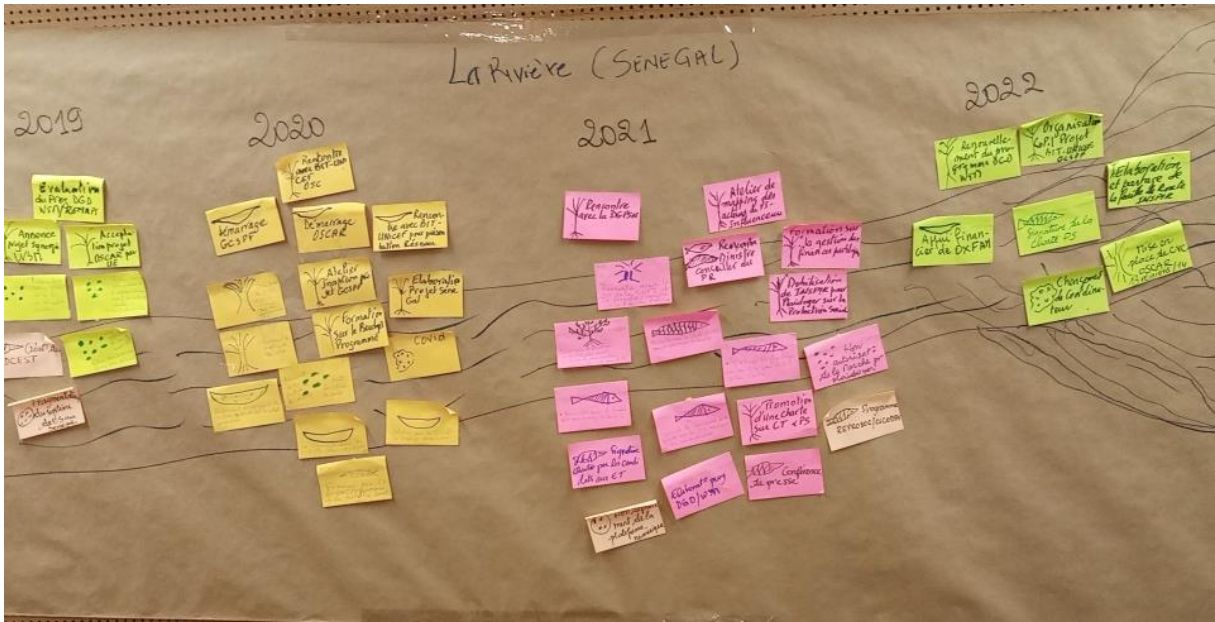
A la fin, proposer des recommandations. A partir des recommandations de chaque pays et des deux (2) parties, nous déciderons du produit de notre réflexion, un produit qu'on peut partager avec d'autres. C'est ce qu'on va faire durant les 5 jours d'ateliers.

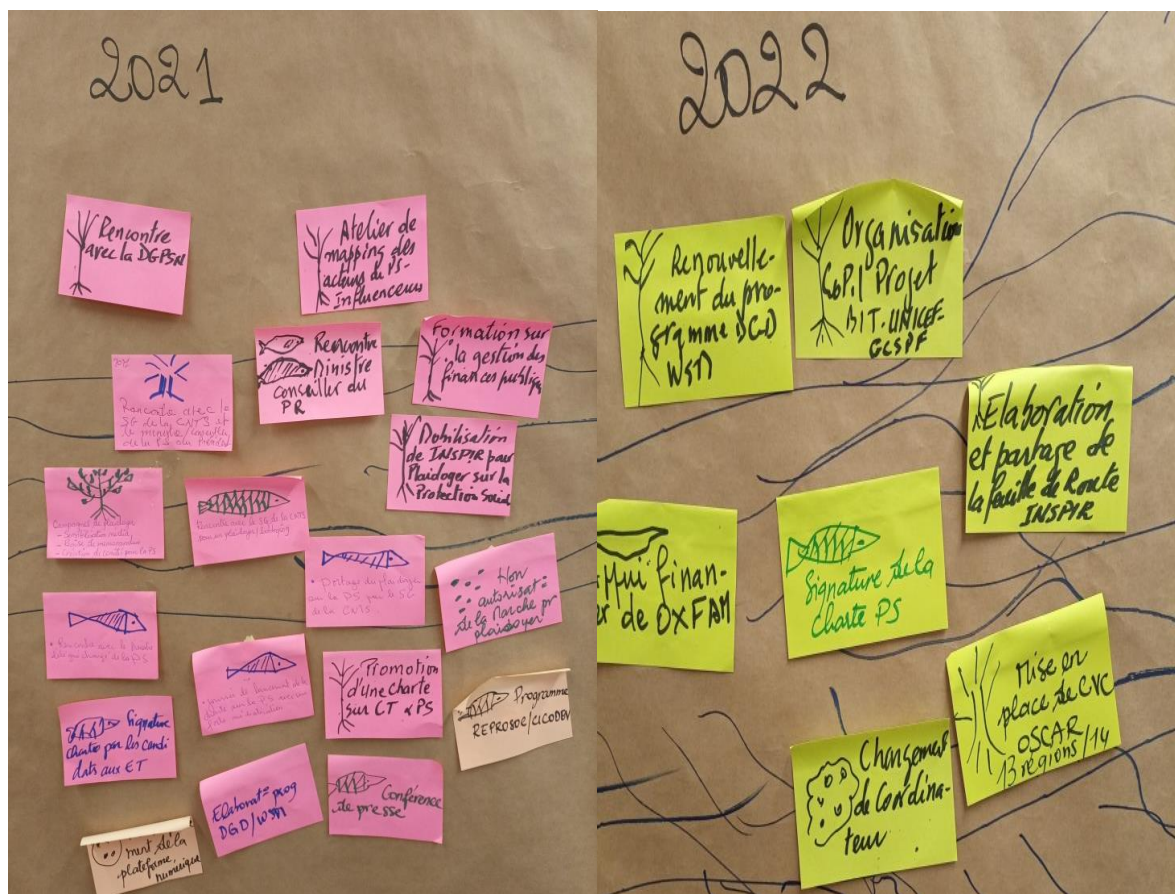
III- Reconstruction historique du processus du Sénégal

Le travail de reconstruction historique repose sur l'axe : Créer des réseaux de plaidoyer nationaux sur la protection sociale et la gestion des finances publiques. Les points contenus dans ce chapitre visent à élucider cet axe.

1. Cycle de vie

Ce sous-point a consisté à présenter sur une rivière, les étapes majeures de la création schématisées par un arbre, les difficultés ou erreurs commises via une pierre, les découvertes et meilleurs moments par le biais d'un poisson et enfin, ce qui a aidé dans le processus est matérialisé par une pirogue. Ces éléments cités ci-haut sont représentés en année (de 2019 à 2022). Ils apparaissent par le biais de capture d'écrans.





2. Identification des étapes

Les étapes suivantes ont été notées. Elles sont au nombre de 07.

Etapes	Pertinence	Défis	Bonnes pratiques
Analyse du réseau pour prendre en compte les dimensions de la PS dans le cadre du projet OSCAR	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des groupes vulnérables - Prise en compte des dimensions de la protection sociale - S'aligner à la stratégie nationale de la protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification d'acteurs influents - Identification des différents acteurs par rapport aux dimensions - Identification d'acteurs représentatifs (social et géographique) 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier d'identification des acteurs - Prise de contact direct avec les acteurs - Prise de contacts avec les ministères sectoriels (MSAS,

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la capacité d'influence du réseau 		ministère de la femme)
<p>Elargissement du réseau à d'autres acteurs influents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum civil - CNAS - RERS - FSAPH - FAFS - ONCA - ONCA V - URAC - CNF 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des groupes vulnérables - Prise en compte des dimensions de la protection sociale - S'aligner à la stratégie nationale de la protection sociale - Prise en contact des dimensions genre, jeunesse, environnement syndical - Développement d'alliances stratégiques - Renforcement de la capacité d'influence du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des conflits de leadership - Acceptation de la pertinence du réseau - Charges de fonctionnement/ Financement - Acceptation de l'élargissement par les membres fondateurs - Groupe thématique sur le financement - Plateforme numérique de veille non déployée/ autorisée 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contacts avec les ministères sectoriels (MSAS, ministère de la femme) - Présentation des enjeux du réseau et des modalités d'adhésion lors d'un atelier - Mise en place des cellules de veille sur la protection sociale dans les régions - Mise en place de la plateforme numérique

<p>Inception du projet CGCPF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appropriation du projet - Elaboration de l'offre du Sénégal dans le cadre du projet par les acteurs de SC et syndicats - Maitrise de la protection sociale - Compréhension de la pertinence de travailler en réseau et de manière spécifique - Définition d'un cadre de gestion et d'apprentissage du projet - Définition des actions d'intervention des OSC, syndicats dans le projet synergie - Conception d'une vision commune de la protection , des OSC, syndicats et PTF 	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation du réseau comme réceptacle du projet - Liens avec les autres volets du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un atelier de partage - Proposition d'actions dans le cadre du projet global
<p>Construction de la maison de la protection sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maitrise de la protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification de l'ensemble des acteurs de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction participative de la maison de la

	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension de la pertinence de travailler en réseau et de manière spécifique - Disposer d'une photographie de la protection sociale : instruments/Acteurs /initiatives/lois/ Normes : national, Régional, international - Définition des actions d'intervention des OSC, syndicats dans le projet synergie Conception d'une vision commune de la protection, des OSC, syndicats et PTF 	<ul style="list-style-type: none"> protection sociale (OSC, syndicats, acteurs étatiques - Fragmentation des systèmes de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> protection sociale - Identification de l'ensemble des acteurs de la protection sociale (OSC, syndicats, acteurs étatiques -
<p>Rencontres avec les OSC, les acteurs étatiques, BIT, UNICEF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partage de vision de la coalition et du rôle des OSC - Partage de l'expérience de WSM et de ses partenaires au Sénégal 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion de conflit CNTS/Confédération nationale des travailleurs de l'économie informelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance du réseau par les différents acteurs - Reconnaissance de l'outil par le BIT

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification du partenaire du BIT, UNICEF, FES, OXFAM, par les PEC dans le plan d'intervention - Acceptation du réseau comme réceptacle du projet 		
Renforcement de capacités en lien avec la thématique (finance publique et PS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'expertise des OSC et syndicats sur les thématiques de la protection sociale en lien avec le financement (gestion de financement publique, budget programme et suivi - Amélioration de la connaissance des acteurs des OSC et syndicats sur le cadre de gestion des politiques et règlements de l'Etat - Renforcer les capacités d'influence du réseau 	<ul style="list-style-type: none"> - Démultiplication des formations au niveau des organisations - Conception de modules propres aux OSC - Attestation de l'expertise du réseau et de ses membres - Capitalisation des expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration et animation thématique par le BIT - Collaboration des ministères : participation et animation d'ateliers - Validation conjointe des TDR

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacités des OSC, syndicats à faire et développer des initiatives d'extension de la protection sociale 		
Actions de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> - Influencer les politiques et stratégies nationales de protection sociale - Renforcer la prise de conscience des acteurs étatiques sur les enjeux de la protection sociale - Renforcement de la prise en compte des préoccupations des différents groupes (GIV) - Renforcement de la prise de conscience des décideurs sur les problématiques d'harmonisation et de gestion des politiques et programmes de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des actions de » plaidoyer - Efficacité des actions de plaidoyer (toucher les décideurs politiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place comités régionaux de protection sociale - Mapping / Identification des acteurs influents - Elaboration d'argumentaires de plaidoyer - Alliance avec la presse

	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la prise de conscience des décideurs sur l'importance d'impliquer les OSC et syndicats dans la conception de la Mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques 		
--	---	--	--

3. Identification des sous catégories de l'axe

Dans l'identification des sous catégories de l'axe, des éléments sont ressortis. Il s'agit des éléments que sont :

a- Eléments liés aux enjeux

- Synergies d'actions entre les acteurs de la société civile et les syndicats
- Amélioration de la contribution des OSC et syndicats et syndicats aux politiques et programmes de protection sociale
- Positionnement des OSC dans le dialogue sur les questions de protection social
- Influence sur l'Etat et les employeurs pour une meilleure prise en compte de la protection sociale des groupes laissés en rade (économie informelle, groupe indigents et vulnérables)

b- Eléments ayant facilité le processus / éléments ayant rendu difficile le processus

Eléments ayant facilité le processus

- Existences d'acteurs travaillant avec le même partenaire dans un même programme sur la protection sociale
- Besoins d'harmonisation des stratégies d'actions (complémentarité des services /actions communes en actions politiques
- Synergie d'actions au niveau des acteurs belges (MASMUT, CSC-Pays et thématique)

Eléments ayant rendu difficile le processus

- Problème de conviction sur la pertinence
- Conflits
- Réfraction de certains membres à l'admission d'autres membres
- Lourdeurs d'admission d'autres membres des procédures
- Difficultés /conflits de gestion des différents agendas des acteurs

c- Eléments de contexte

Il s'agit des éléments ci-après :

- Multitude d'acteurs travaillant de manière individuelle
- Problème de répondant pour le compte de la société civile et des syndicats
- Fragmentation du système de protection sociale
- Multitude de programmes et politiques de protection sociale
- Absence de partage de la vision de la protection sociale
- Besoin de renforcement de capacités

d- Eléments liés aux pratiques des acteurs

Acteurs	Pratiques
Syndicats	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de services - Actions politiques
ONG	<ul style="list-style-type: none"> - Communication - Développement de services - Actions politiques - Renforcement de capacités
Organisations de bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Offres de services - Actions politiques - Communication - Mobilisation des ressources - Renforcement de capacités - Mutualisation et mise en réseau
Médias	<ul style="list-style-type: none"> - Communication

4. Ressemblances et différences des 02 processus de création des réseaux

Des ressemblances ont été notées entre les expériences des 02 réseaux. Des différences ont été notées aussi. Elles rassemblent les points ci-après.

a- Ressemblances

- Réseau existaient déjà avant 2019
- Renforcement des réseaux
- Cartographie des acteurs
- Renforcement des capacités
- Elargissement des réseaux à d'autres acteurs
- Plaidoyer envers les décideurs
- Documentation (rapportage, chartes, brochures, illustrations, documents de stratégie)
- Société civile et syndicats comme acteurs
- Mise en place de comité de pilotage
- Etude pour les évidences

b- Différences

Les différences entre les deux(2) expériences sont représentées dans le tableau ci-après.

Réseau Ouganda	Réseau Sénégal
Evaluation des capacités des acteurs par rapport à la protection sociale et la gestion des finances publiques	Comité de pilotage incluant l'UNICEF, le BIT et les ministères clés
Système de collecte et de gestion des plaintes	Utilisation des études du BIT
Système de redevabilité	Construction de la maison de la protection sociale (acteurs, et normes, niveau national, régional et international)
Production de modules de formation	Réseau issu du cadre stratégique commun belge
Parlementaires sont les cibles du réseau	
Relation avec les parlementaires	
Réseau ougandais est issu de la plateforme de protection sociale qui est issu elle-même de la plateforme africaine de la protection sociale	

5- Analyse du réseau du Sénégal

L'analyse du réseau est faite sous la symbolisation d'un arbre où les racines représentent les causes ; le tronc matérialise les impacts, les interdépendances et les interrelations et les branches sont relatives aux conséquences. Ces différents éléments sont consignés dans ce tableau.

Étapes	Causes	Impacts/interrelations/interdépendance	Conséquences
Analyse du réseau	<p>Nouvelles thématiques protection sociale et gestion des finances publiques</p> <p>Montant réel du budget / Etat de la protection sociale</p> <p>c- Besoin de redevabilité sur la gestion des finances de la protection sociale</p> <p>d- Besoin d'organisation des acteurs selon les dimensions de la protection sociale</p>		<p>Meilleure connaissance des acteurs membres (compétences, services, domaines, enjeux)</p> <p>Identifier les organisations à enrôler dans les réseaux</p> <p>Aperçu sur les domaines qui ne sont pas dotés</p>

Elargissement du réseau	Faible base du réseau Absence de représentation de certains bénéficiaires dans le réseau		Bonne représentativité des différents acteurs Meilleure connaissance du réseau dans les régions
Inception du projet GCSPF			Conception, vision commune de la protection sociale
Maison de la protection sociale	Besoins de cartographier les différents acteurs selon les domaines d'intervention Besoin de maîtriser les instruments, programmes, politiques, acteurs de la protection sociale		Découverte sur le caractère fragmenté de la protection sociale Découverte des différentes initiatives des acteurs
Rencontres OSC, Acteurs étatiques, BIT, UNICEF	Nouveau programme impliquant les différentes parties Besoin de partage sur l'existant (expérience WSM/réseau) Besoin d'identifier des synergies,	Appréciation de l'outil « maison de la protection sociale » Volonté d'harmonisation du système de protection sociale	Reconnaissance du réseau par BIT, UNICEF et autres partenaires Identification des articulations possibles

	interrelation entre les parties prenantes		
Renforcement de capacités	<p>Besoin de maîtrise sur les concepts, les instruments de planification, gestion et suivi</p> <p>Besoin de renforcement de l'expertise</p> <p>Faibles canaux de communication pour renforcer sur l'accès services (programmes sociaux et médicaux)</p> <p>Faible connaissance sur la protection sociale et sur la gestion des finances publiques</p> <p>Faible participation aux cadres de conception, de mise en œuvre et de suivi des politiques et programmes de la protection sociale</p>		<p>Disponibilité et expertise reconnue</p> <p>Connaissance du cadre de gestion des politiques et programmes</p> <p>Meilleure mise en œuvre des actions de plaidoyer</p>
Actions de plaidoyer	<p>Identification</p> <p>Besoin de couverture sociale</p>	<p>Reconnaissance du réseau</p> <p>Versement d'une partie de la dette de l'Etat</p>	<p>Renforcement de capacités</p> <p>Rédaction de la charte CT/PS</p>

	Insuffisance de financement Fragmentation du système de protection sociale Absence de loi sur la protection sociale Retard dans la mise en œuvre du règlement communautaire Faible participation aux cadres de conception, de mise en œuvre et de suivi des politiques et programmes de la protection sociale	Continuité des services de prestations des mutuelles	Production de l'argumentaire de qualité Création de comités régionaux de protection sociale Suivi de nos actions de plaidoyer
--	---	--	---

Quelles sont les dimensions les plus importantes et pourquoi ?

Positionnement des femmes dans le réseau pour la prise en compte de certains spécifiques

Dimensions	Le pourquoi
Développement de la synergie entre acteurs	Prise en compte des dimensions de la protection sociale
Mobilisation et engagement des acteurs	Toucher plus de décideurs, collectivités territoriales, ministères

Renforcement de capacités	Meilleure connaissance et vision partagée de la protection sociale, engagement des acteurs Renforcement de l'expertise sur la thématique et de la collaboration avec les institutions internationales
Prise en compte des besoins des groupes (femmes, jeunes groupes indigents et vulnérables, économie informelle)	Contribution à l'atteinte de résultats durables
Actions politique	Prise en compte des préoccupations du réseau dans les politiques et programmes de la protection sociale
Communication (conférence de presse, vulgarisation de la charte « protection sociale et collectivités territoriales)	Toucher plus de personnes (les bénéficiaires finaux Prise en compte de la protection sociale dans les budgets des collectivités territoriales
Ires	

Pour nous, les dimensions les plus intéressantes de cette expérience sont et pourquoi

Leçons apprises

SI :	Alors :
L'accent était mis sur l'appropriation du réseau par les organisations membres...	Les organisations auraient participé plus activement au fonctionnement, au portage, des actions du réseau
Nous connaissons les détenteurs d'enjeux	Nos actions de plaidoyer auraient plus de portée et réussite
Les besoins des groupes vulnérables étaient pris en compte	Les politiques et programmes de protection sociale et de gestion des finances publiques contribueraient à une meilleure justice sociale

Recommandations

Des recommandations ont été émises. Il s'agit de :

- Renforcer la communication à travers des consultations internes
- Systématiser le mapping/concevoir une stratégie de plaidoyer
- Prendre en compte l'égalité et l'équité de chance (groupes indigents et vulnérables, femmes /hommes, jeunes ; etc.) dans les stratégies de plaidoyer sur la protection sociale et la gestion des finances publiques.

Questions

Des questions ont été soumises aux deux (2) délégations dans l'optique d'y apporter des réponses. Il s'est agi d'un lot de cinq (5) questions avec pour chaque . L'économie du travail de l'équipe sénégalaise est représentée ci-après :

1. Comment étendre la PS aux travailleurs de l'économie informelle ?

- Renforcer les mécanismes communautaires d'assurance sociale
- Sensibiliser les travailleurs de l'économie sociale

Financement durable

- Mettre en place des mécanismes de collecte adéquate à l'économie des différents groupes
- Mobiliser les ressources à différents taxes
- Mettre en place une loi de la protection sociale
- Mettre des mécanismes de financement innovants
- Subventionner les contributions des ménages
- Imposition progressive des revenus

Expérience du réseau

- Extension de la couverture santé à travers les mutuelles
- Mobilisation de la contribution des travailleurs de l'économie informelle
- Communication et sensibilisation

2. Construire des réseaux de PS solides et inclusifs d'OSC et de syndicats ?

Constitution du réseau

- Communication interne
- Concertations
- Ateliers d'échange, de conception
- Activités de promotion
- Prise en compte des besoins des membres

Extension du réseau

- Identification des acteurs et de leurs besoins
- Offre pour prendre en compte les besoins des acteurs en matière de renforcement de capacités et d'actions politiques

Rôle du lead

- Coordination de la planification, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation
- Communication, rapports, gestion des finances
- Redevabilité
- Disponibilité du financement pour le fonctionnement de la mise en œuvre des activités
- Disponibilité d'outils
- Disponibilité d'un coordonnateur
- Existence d'organisations autonomes
- Existence de projets
- Identifier et prendre en compte les besoins des différentes organisations
- Identifier et prendre en compte les complémentarités
- Partage de la vision et de l'intérêt sur le réseau
- Prise en compte des compétences dans la responsabilisation
- Développer des initiatives communes
- Travailler dans la transparence

Obstacles

- Faiblesse dans la coordination
- Gestion des agendas des différents membres
- Lourdeur d'admission

Solutions

- Engagement d'un coordonnateur
- Planification conjointe
- Communication (médias sociaux, mails...)

Conditions d'éligibilité

- Partage de la vision et valeurs du réseau
 - Représentativité
 - Intervention dans le domaine de la protection sociale
- 3. Construire une coopération efficace avec les autres parties prenantes, les partenaires de mise en œuvre, notamment l'OIT et l'UNICEF.**

Comité de pilotage : tous les 06 mois

- Validation des rapports
- Orientation stratégiques
- Prise en compte des défis, problèmes identifiés

Comité technique

- Tous les 02 mois : bilan des activités et planification

Coopération améliorée

- Partage d'information
 - Planification conjointe
 - Mutualisation des ressources et expertises
 - Subsidiarité
 - Concertation, planification, participation aux activités
 - Communication
 - Partage des plans d'action (OSCAR et REPROSOC)
 -
- 4. Engagement effectif avec les structures gouvernementales ayant un pouvoir décisionnel sur la GPF pour la PS (Ministères des finances, parlementaires, gouvernements locaux, conseils de la PS...).**

Oui

- Meilleure compréhension des procédures d'élaboration, d'exécution et de suivi du budget –programme

- Etapes cruciales pour mener des activités de plaidoyer
- Collaboration BIT-UNICEF-GCSPF
- Rencontre de discussion avec le ministère des finances sur l'augmentation du budget, la diversification des ressources
- Formation des parlementaires sur le budget-programme
- Nous pouvons atteindre parce que nous avons renforcé nos capacités sur GFP
- Oui, nous pouvons atteindre les décideurs à travers le lobbying auprès du SG de la CNTS, la presse, le rassemblement, mobilisation dans les régions
- Oui : Recouvrement des subventions dues ; engagement du ministre conseiller en protection sociale du président de la république

5. Utilisation efficace des mécanismes de responsabilité sociale (RS)

- Tenue régulière des instances de décision et de gestion
- Utilisation de boîtes de plaintes et de suggestions
- Travail sur les questions de protection sociale et environnement
- Prise en compte du genre et des groupes vulnérables
- Formation sur le genre, la protection sociale et l'environnement
- Mise en œuvre de projets/actions de sensibilisation au genre et environnement
- Prise en compte du genre et environnement dans les plans d'action des organisations membres

Compléments

- Ces éléments sont ressortis de travail individuel après que le facilitateur ait demandé de noter certains qui n'apparaîtront pas
- Evolution des objectifs
- Intégration des financements des objectifs de protection sociale
- Augmentation des ressources financières, matérielles et humaines
- Mission du réseau est de faire le plaidoyer pour créer un cadre.
- Le processus de création du réseau était en cohérence avec les valeurs, missions et mission et objectifs des membres
- Le contexte politique a influencé le déroulement sur la mise en œuvre des activités.
- Tension avec l'agence de la CMU / Incompréhension

IV- Visites de terrain

Deux (2) visites de terrain ont été réalisées lors du séminaire. Elles ont été précédées par un entretien avec un représentant de la CNTS qui a préféré se déplacer vers les délégations. Celles-ci se sont entretenues avec le DGA de la CNTS, elles ont été visités le BIT et l'agence nationale de la couverture maladie universelle. Ces entretiens et visites ont permis de mieux apprécier les actions réalisées dans le cadre de la promotion de la protection sociale.

1. Interview avec Ndiouga WADE, SGA de la CNTS

Le secrétaire général adjoint de la Confédération National des Travailleurs du Sénégal (CNTS) a été rencontré pour s'entretenir avec les délégués sur la CNTS. Durant celle-ci, il a présenté CNTS et une discussion a eu lieu pour une meilleure appréciation de la CNTS.

Sur sa présentation, il a commencé par remercier tous, de l'accueil et s'est dit très honoré de cette rencontre. Selon ses mots, la CNTS est la plus grande organisation syndicale du Sénégal. Elle compte actuellement 250.000 travailleurs avec 111 organisations affiliées de tous les secteurs d'activité du pays aussi dans la fonction publique que le secteur privé mais aussi au niveau des travailleurs de l'économie informelle. Au niveau de la confédération des travailleurs, leur démarche de tous les jours, c'est de prendre en charge les préoccupations des travailleurs et travailleuses mais également des populations et dans ce cadre-là, le réseau leur amène de l'expertise et il pense que c'est important car on ne peut pas être partout. Dans le cadre des synergies et de la complémentarité, ils ressentent l'importance de ce réseau pour les travailleurs mais également pour les populations. C'est une expérience qui est au Sénégal la première même s'il y avait des relations entre les syndicats et les autres travailleurs des ONG et associations, mais il pense que le réseau est une expérience qu'il conviendra de renforcer pour apporter beaucoup d'acteurs aux travailleurs mais également aux populations dans le domaine social, la santé, les systèmes associatifs comme les mutuelles d'épargne par exemple, la formation et le renforcement de capacités de nos membres. En tout cas la CNTS considère qu'il ne suffit pas

d'être une grande organisation, on a toujours besoin des autres organisations. C'est pourquoi, il salue, le réseau et les autres qui sont venus au Sénégal pour échanger avec eux.

A la question : comment ils font pour promouvoir la protection sociale et renforcer les droits des travailleurs, il a répondu que le respect des droits est une dimension du travail décent, un pilier. Mais il considère qu'ils ont quand même un problème au Sénégal : le respect des droits est un besoin réel des travailleurs sénégalais parce qu'il y a une infime partie des travailleurs qui ont des droits. Simplement parce que l'emploi est très précaire. L'infime partie est dite permanente et les autres sont dans des contrats à durée déterminée renouvelable plusieurs ou bien qui n'ont pas de contrat, et sans contrat, pas de prise en charge si l'employeur ne cotise pas pour eux dans les institutions de prise en charge sociale, ils n'ont pas de prise en charge et leurs familles. Or, le concept de travailleurs vu du côté du BIT, c'est tous les travailleurs qu'ils soient du formel ou de l'informel.

Pour ce qui est de la différence entre le secteur formel et celui informel ; il précise que la protection sociale est un droit pour le travailleur et qu'il y a plusieurs systèmes qui sont mis en œuvre mais qui peut être renforcé par un système de code unique de sécurité sociale qui est une volonté du gouvernement et des partenaires sociaux. Par rapport aux expériences que nous partageons, on approuve le travail fait pour atteindre les différents défis.

S'agissant des expériences de collaboration entre la CNTS et les organisations, il a expliqué que l'expérience est nouvelle puisque les ONG travaillaient de leur côté et les syndicats se suffisaient à eux-mêmes et il y avait une vision qui n'était pas des meilleures. Il fallait dépasser tout ça et comprendre que ce sont des camarades qui œuvrent dans la protection sociale des travailleurs et des populations. Pour compléter, le coordinateur du réseau INSPIR-Sénégal a ajouté qu'en étant en réseau, ils ont découvert ce que chacun pouvait faire et à partir de ça, ils ont construit une synergie d'expertise. Par exemple dans une commune qui s'appelle Poût, la CNTS travaille sur la syndicalisation et l'économie sociale, une autre organisation appelée AJE travaille sur la formation professionnelle, le GRAIM travaille sur la mutualité santé. Tout ce paquet de services est offert à une seule cible : les femmes transformatrices pour aujourd'hui, les organiser pour qu'elles deviennent des unités formelles qui promeuvent les droits des travailleurs. Et cette initiative, ils veulent la capitaliser pour montrer à l'Etat, la voie à suivre.. La CNTS est une grande organisation et discuter avec le président de la République est une chose facile. Sur le réseau, la CNTS a un rôle pour porter le groupe dans le cadre du plaidoyer. Quand ils veulent faire du plaidoyer, ils rencontrent le secrétaire général de la CNTS, lui expliquer les problèmes et essayer de chercher ses conseils. Par exemple en décembre 2021, ils

avaient identifié le besoin de faire du plaidoyer sur le financement de la protection sociale et avaient rencontré le SG. C'est de cette façon qu'ils travaillent avec la CNTS.

En abordant la question des parties politiques dédiés aux travailleurs, la SGA a relaté une histoire de la création de la CNTS qui est née à l'aire d'un parti unique au Sénégal et où ils y étaient affiliés même si ce n'était pas bien vu par certains. Mais cette affiliation a beaucoup apporté aux travailleurs parce que les institutions sociales qu'ils ont aujourd'hui avaient facilité les relations entre la CNTS et le pouvoir car ils avaient partout des représentants (parlementaires, autres institutions sociales). C'est une expérience qui a permis de régler beaucoup de choses, de donner une audience à l'ancien président qui a été très puissant. Après l'alternance de 2000, le président de la république d'alors a commencé à amoindrir la CNTS en créant la « CNTS force du changement » pour combattre la CNTS. Malgré ces tempêtes, la CNTS demeure la 1ere organisation syndicale.

2. Visite de l'agence nationale de la CMU

La délégation a été reçue par le secrétaire général de la boîte. A l'entame de ses propos, le secrétaire a souhaité la bienvenue à la délégation au niveau de leurs locaux et s'est dit très heureux de l'avoir reçu. Dans son mot, il a essayé de présenter le rôle de l'agence de la CMU. Pour lui, la CMU est un levier du développement de la protection sociale et la première garantie de socle de la protection sociale et est l'accès aux soins de santé y compris les soins de maternité. Il a ensuite donné le déroulement du programme de la visite constitué de 02 présentations et d'une discussion.

Présentation du programme CMU

1. Rappel des régimes de couverture du risque maladie existants (régime obligatoire, régime volontaire contributif, régime d'assistance à travers les initiatives de gratuité
2. Etapes phares
 - 18 et 19 janvier 2013 : organisation de concertations nationales sur la santé et l'action sociale avec thème principale, la couverture maladie universelle.
 - 12 avril 2013 : Organisation d'un conseil interministériel sur la CMU
 - 20 septembre 2013 : lancement du programme de la CMU par le président de la république
 - 28 janvier 2014 : organisation d'un conseil interministériel sur l'état de mise en œuvre
 - 23 octobre 2014 : Installation conseil interministériel de pilotage de la CMU
 - 2015 : Création de l'agence de la CMU
3. Mission de l'agence

- Développer des stratégies de communication pour une meilleure programmation de couverture maladie universelle
- Assurer la promotion des financements de la politique de la CMU en collaboration avec les acteurs concernés
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'extension de la couverture du risque maladie destinées aux personnes indigents et des groupes vulnérables
- Assurer la promotion des mutuelles et autres mutuelles sociales

4. But et objectif de la CMU

- But : améliorer l'accessibilité financière aux soins de santé de qualité pour les populations du Sénégal en particulier celles du secteur informel et du monde rural

5. Paramètres de cotisation et de prise en charge médicale

- Approche : « une commune, une mutuelle de santé au moins »
- Innovation majeure

7.000 frs CFA représentant la cotisation annuelle dont 3.500 versé à la mutuelle pour la prise en charge du paquet de base et 3.500 à l'union départementale pour la prise en charge du paquet complémentaire

6. situation de la mutualité au niveau national

- 676 mutuelles de santé dont 655 mutuelles fonctionnelles et 631 agréées
- 43 unions départementales de mutuelles et 2 UDAM

7. Enjeux et défis

- Soutenabilité des politiques de gratuité
- Gestion des risques
- Personnalisation du financement de la CMU-Mobilisation et utilisation des ressources
- Disponibilité d'un paquet minimum de services de santé garanti pour tous les régimes (équité)
- Fragmentation des régimes de couverture du risque maladie

Présentation du système d'information SIGICMU (Système d'Information de Gestion Intégré de la Couverture Maladie Universelle (SIGICMU)).

Le Système d'Information de Gestion Intégré de la Couverture Maladie Universelle (SIGICMU) a pour objectif de permettre le traitement à temps réel des opérations,

garantir le ciblage des bénéficiaires, assurer l'effectivité des prestations et la lutte contre la fraude, optimiser les processus de traitement des factures, assurer la gestion intégrée sécurisée des données, améliorer la collecte des ressources, permettre un bon suivi des indicateurs de performance, rapprocher les bénéficiaires des prestataires de soins et enfin fournir les informations nécessaires à une bonne prise de décision. Les modules suivants sontituent le SIGICMU

- GESTAM
- SITFAC
- SIBIO
- SUNUCMU
- SAMACMU
- Datawarehouse

Discussions

Pour ce qui est de la tutelle de l'agence, il faut dire que celle-ci est sous la tutelle du ministère du développement communautaire pour un peu détacher l'offre et la demande. Pour le ciblage des bénéficiaires de la CMU, il faut dire que les indigents sont sortis du registre national unique par le biais d'enquête sur la situation de pauvreté des ménages. Il s'agit des bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale et les détenteurs de la carte d'égalité des chances (personnes portant un handicap). Pour ceux qui ont une certaine capacité de mobilisation des ressources, ce sont les mutuelles de santé qui les sensibilisent pour qu'elles adhèrent et puissent bénéficier des soins de santé. Des félicitations ont été faites à l'endroit de l'agence vue les résultats atteints en matière de couverture santé (20,10% en 2013 à 53,20% en 2021). Pour le représentant de WSM, du chemin a été fait et il ne faut pas que l'agence dorme sur ses lauriers. Il en a profité pour expliquer l'objet de la visite de la délégation ougandaise qui est là avec celle du Sénégal dans une activité de systématisation de leurs 2 approches pour un partage d'expérience et un apprentissage mutuel.

Photo illustrative de la visite à L'ANACMU



3. Visite du BIT

La visite du bureau international a pour but de permettre à l'équipe ougandaise de mieux apprécier la collaboration existante entre les 03 parties prenantes que sont le BIT, l'UNICEF et la coalition mondiale.

Pour lui, un projet conjoint n'est jamais simple. Il y a toujours de la coordination à faire tant sur le plan des activités que sur le plan des ressources financières que sur les résultats attendus. La dynamique globale de l'équipe d'implémentation doit être la même pour avoir le même impact. Pour la mise en œuvre, il y a plusieurs niveaux : un comité de pilotage qui englobe les partenaires d'exécution que sont BIT, l'UNICEF et la coalition mondiale mais aussi des acteurs gouvernementaux comme le ministère du développement communautaire, le ministère du travail, le ministère de l'économie, le ministère des finances et les partenaires techniques et financiers. Ça, c'est le niveau pilotage stratégique. Après, il y a un comité technique et c'est là où ce qui est plan d'action annuel et autres est déroulé et où ils veillent à la coordination des actions entre l'UNICEF, le BIT et la coalition globale. Ils se retrouvent à ce niveau pour voir quels sont les PTA de la coalition mondiale, les activités prévues par le BIT, l'UNICEF et comment les renforcer mutuellement. Le 1^{er} exercice était de voir les avantages comparatifs de chacun des parties prenantes, pour renforcer les animations prévues et pour le coordonnateur du projet « synergie avec le BIT » quels sont ses avantages par rapport à ses activités pour

donner le lead La même activité est faite pour l'UNICEF ainsi que pour la coalition mondiale. Après ces activités réalisées individuellement, ils consomment l'activité techniquement ensemble, la déroulent ensemble et parfois ils mettent les ressources financières ensemble. Comme exemple concernant la synergie, c'est la définition de la charte à la veille des élections où lors de formation sur la thématique protection sociale et financement public la coalition a pu monter un plaidoyer et rédigé une charte d'engagement aux candidats des élections locales. Il y a aussi des choses complémentaires. Ils savent qu'en tant qu'institution, ils ne peuvent pas faire certaines actions. Ce ne sera pas en alignement par rapport aux accords avec le gouvernement. Mais ils ont besoin des acteurs comme la coalition mondiale pour mener certains types d'actions notamment vis-à-vis de la société civile. BIT et UNICEF ne peuvent pas avoir des actions politiques. Ils ont donc des bras techniques qui permettent de poser le débat et de susciter la réflexion.

Dans la construction d'un mouvement d'ensemble et d'une action collective pour le plaidoyer qui nécessite de former les acteurs individuellement, d'identifier les acteurs de la société civile, les acteurs techniques dans les ministères et les acteurs institutionnels comme les parlementaires, pour les sensibiliser, les former et les mettre à niveau. Après ça, ils sont réunis au tour d'un dialogue national pour s'assurer des mêmes niveaux rentables et toutes ces formations sont alimentées par des études qui donnent du factuel et de l'évidence. A partir de cela, le plaidoyer est monté. La plus part des ressources sont d'origines fiscales. Le but est de montrer qu'en appliquant les taxes, qu'il y ait des ressources pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et accroître les revenus des populations.

Pour l'Ouganda, le réseau est à la phase de mise en œuvre où ils ont une cartographie des parties prenantes qui rassemble plusieurs acteurs tels que la société civile, les syndicats et les autres acteurs. Il y a aussi le soutien de certains comme les parlementaires dans le plaidoyer. Le plaidoyer se fait au niveau du parlement. Le forum aussi existe et fait le plaidoyer sur le budget par exemple combien a été alloué dans tel secteur comme la protection sociale.

Ils développent des modules pour renforcer la capacité des acteurs.

Par rapport à l'opérationnalisation, chaque partenaire opère de manière différente et à la fois, ils se retrouvent et travaillent ensemble en mettant le focus sur comment réduire les inégalités des groupes vulnérables.

Ils ont une bonne collaboration avec le gouvernement qui a plusieurs programmes liés à la protection sociale.

Toutes ces organisations se rencontrent chaque 04 mois au sein du comité de pilotage du projet. Le projet accompagne aussi la plateforme de protection sociale de l'Ouganda pour renforcer leurs capacités institutionnelles et faire une revue par rapport au plan stratégique de 05 ans et sur les autres outils tels que les politiques et autres. Ils ont des sessions de renforcement des parlementaires pour les aider à comprendre la PS et ses liens avec la gestion des finances publiques

De 2014 à 2015, il y avait des efforts pour aller vers une politique de protection sociale et c'était une grande contribution de la société civile, les syndicats, les parlementaires et c'est à ce moment que le gouvernement est venu avec une politique nationale de protection sociale. Au niveau du gouvernement c'était pour uniformiser l'approche mais pour le projet, ça a été un outil de plaidoyer. Le gouvernement donne des appuis par exemple aux personnes âgées, les ménages, etc. Ils créent un cadre d'opérationnalisation en faisant du plaidoyer pour plus d'appui. Il y a aussi un financement pour les personnes à handicap et d'autres financements pour les personnes âgées de 60 à 79 ans. Le rôle de la société civile est d'informer tout le monde et de recueillir les plantes. Ce qui n'est pas pris en compte c'est l'assurance santé.

Le coordonnateur du projet du BIT a terminé par faire une remarque pour faire le lien avec les finances publiques. Si l'Etat doit subventionner toute la population pour accéder à l'assurance santé. Cela risque d'être un poids énormes sur les dépenses publiques. C'est là où l'on met le lien entre la santé universelle et la soutenabilité du budget. Il faut veiller à ce que les subventions doivent aller vers les ménages des plus pauvres. Au Sénégal, il y a un système pyramidal où au sommet, il y ceux qui sont dans le formel ont des systèmes et nous avons le reste. Si nous faisons le raccourci de dire que ceux-ci doivent être pris en charge, ce ne sera pas supportable. Le bas de la pyramide, c'est la population la plus vulnérable et c'est là où l'Etat doit se concentrer sur les subventions partielles ou totales et le milieu où la plus part sont le secteur informel qui ont une certaine capacité contributive à des sources de revenus pas très élevée mais peuvent contribuer dans un système d'assurance sociale. C'est comment ça qu'il faut faire pour veiller à la soutenabilité.

Photo illustrative de la visite au BIT



V- Mots de clôture

Facilitateurs

Guy

Il a remercié l'assistance de lui avoir permis d'échanger avec elle sur la protection sociale et ses liens avec la gestion des finances publiques. Pour lui, le débat a été riche et ça lui a permis de beaucoup apprendre des expériences de l'équipe ougandaise comme celle sénégalaise. Il a réitéré ses remerciements et espère revoir l'assistance.

Gloria

Elle a commencé son mot par un remerciement pour l'opportunité d'être venue et travailler avec l'équipe sénégalaise. Pour elle, le processus a été rude et demandait une réflexion assez profonde car nécessitant de bien creuser. Il a remercié les participants qui ont beaucoup donné pour permettre d'être à l'aise dans cet environnement et d'être permis d'avoir un bon produit.

Représentant de l'équipe ougandaise

Il a profité de l'opportunité pour remercier tout le monde pour les réflexions produites. Pour lui, il est nécessaire dans le cadre d'un projet, de s'asseoir dès fois et de voir comment faire pour avancer. L'atelier a été un moment d'apprentissage et lui et ses collègues ougandais ont beaucoup appris. Ils ont admiré le réseau sénégalais et profiteraient de ces connaissances pour régler certaines de leurs difficultés. Il a remercié aussi ceux qui se sont donnés pour que l'atelier soit tenu ainsi que de l'hospitalité sénégalaise. Pour le projet dit-il, il faut que les 02 équipes

continuent à partager l'information et les approches car il y a la richesse de l'expérience mais limité par le temps. Ils opéreront à travers ce cadre, continueront à travailler ensemble et être focus sur les résultats.

Représentant de l'équipe sénégalaise

Il remercie le tout-puissant pour avoir enclenché le processus et arrivé à ce stade de clôture. Ce n'était pas évident et ça a rassuré du fait qu'il se disait est-ce qu'ils allaient réussir. Pour lui, le travail a mis ensemble les 02 équipes. Il a remercié les 02 facilitateurs qui ont conduit avec une droiture le processus qui est arrivé à des résultats escomptés. Comme le disait un membre de l'équipe ougandaise, ils ont été très patients et très professionnels. Il a remercié tout le monde. Selon lui aussi, le Sénégal a beaucoup appris de l'expérience ougandaise et pense que les échanges vont continuer entre le Sénégal et l'Ouganda et pour ce, il retournera à l'école pour apprendre l'anglais. Il a fini par un remerciement à l'endroit de tous les participants, chacun par rapport à son apport pour la réussite de l'atelier.

Le représentant de Helpaje International

Il a commencé son mot par relater les réticences qu'il a eu concernant la tenue de l'atelier à date échue du fait qu'un de ses amis en Ouganda était malade et l'autre chose a été la barrière linguistique. Il était sur le point de repousser l'atelier d'une semaine lorsque l'équipe sénégalaise c'est dite prête à l'organiser. Il a remercié l'équipe sénégalaise pour non seulement la logistique mise à leur disposition mais surtout pour le respect des horaires et des délais. Il en a aussi profité pour remercier tous les participants pour l'énorme travail fourni qui a abouti à la réussite de l'atelier. Pour lui, le travail doit continuer et il espère que l'année prochaine, l'équipe sénégalaise puisse aussi faire le voyage pour se renforcer davantage.

Représentant de WSM

Il a entamé son discours par la mise en valeur d'un réseau car pour lui une organisation dans son coin, peut avoir la voix la plus haute mais celle-ci portera difficilement mais quand elle avec d'autres, elles iront très loin. Il a dans ce sens paraphrasé un ancien président africain qui que si tu veux aller vite, il faut aller seul mais si tu veux aller loin, il faut aller avec les autres. C'est pour lui, une façon d'expliquer l'importance des réseaux. Pour lui, la semaine a été très dense et on ne peut imaginer les résultats qui ont été produit. Il est convaincu que le résultat qui sera reçu, aura à démontrer de l'intensité du travail. Cette semaine d'atelier a permis de montrer ce que les équipes ont eu à travailler pendant 2 à 3 ans. Les échanges eus dans les différents

groupes ont montré que les réseaux ont beaucoup progressé et les réseaux respectifs ont commencé à avoir de l'impact. Il est donc important que l'on reconnaisse à ceux qui ont initié le projet qui a aidé les 02 réseaux pour cette vision qui nous a amené à poser des actes sur 02 ou 03 ans. Les ougandais ont appris du Sénégal et les sénégalais ont appris d'eux mais quelque chose de très solide a été construit la semaine et cette flamme qui a brillé lors de l'atelier puisque produire des fruits pour les autres pays qui pourraient bénéficier de ces expériences. Il a tenu à féliciter les 02 réseaux pour les efforts fournis car ce n'était pas facile.

Pour finir, il a remercié l'interprète pour le travail fourni ainsi que les 02 facilitateurs pour leur démarche qui n'est pas agressive mais elle est menée par une stratégie qui connaît son but. C'est très distrait et leurs présences se sont senties à chaque fois de besoin. C'est par ces mots qu'il a déclaré clôt l'atelier de systématisation.

Evaluation de l'atelier

Quels sont les aspects de l'atelier que vous appréciez ?	Quels sont les aspects de cet atelier à améliorer ?	Remarques et suggestions
<ul style="list-style-type: none"> - Systématisation des expériences de création réseau dans les 02 pays - Partage entre 0 pays des actions menées en termes de plaidoyer et d'engagement des structures gouvernementales - Le rappel du travail réalisé et l'appréciation mutuelle des processus - Analyse et l'identification des 	<ul style="list-style-type: none"> - Contenu du programme très lourd - Les visites de terrain - Donner plus de temps aux différentes étapes - Présenter et expliquer l'ensemble du processus avant le démarrage - Gérer davantage le temps - Déplacements - Logistique (grande salle) - L'agenda 	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre le programme sur 5 à 6 jours - Avoir au préalable des rencontres pour la compréhension commune du processus de systématisation - Impliquer les autres membres du réseau qui ont participé au processus de création - Revoir la pertinence des visites de terrain en lien avec la systématisation

<p>différentes étapes du processus création du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les échanges sont faits dans une bonne ambiance - Relations humaines dans la pédagogie employée dans le partage d'expérience avec les frères ougandais - L'aspect participatif - L'organisation des travaux - La clarté de la traduction (qualité) - Thèmes abordés - Evaluation, capitalisation - Cadre favorable - Journées très chargées - L'effort de partage des connaissances 		<ul style="list-style-type: none"> - Facilitations et mettre à disposition des documents de base si possible - Améliorer l'organisation (préparation) - Prendre suffisamment de temps pour alléger la journée de travail
--	--	---